



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Compte rendu du Comité local d'information et de concertation (CLIC)  
de la société DHL à Bresles  
le 31 mai 2011 – Préfecture de Beauvais**

**Participants :**

***Président du CLIC :***

Madame Patricia WILLAERT – Secrétaire Générale de la Préfecture de Beauvais

***Collège « administration »***

Madame Séverine DENIS – DREAL Picardie

Madame Fabienne CLAIRVILLE – DDT 60

Madame Isabelle MODESTE – DDT 60

Monsieur Thierry LATAPIE – Directeur adjoint DDT 60

Monsieur Alain CUYPERS, Préfecture 60, SID PC

Capitaine David REYNE, SDIS 60

***Collège « collectivités territoriales »***

André DUTHOIT, Mairie de Bresles

Anne-Lise SICCI-EPAILLARD, Mairie de Bresles

***Collège « exploitant »***

Christel QUILLIET, DHL

Philippe LEJARD, DHL

***Collège « riverains »***

excusés

***Collège « salariés »***

excusés

**Introduction**

Madame le Secrétaire Général souhaite la bienvenue aux participants. Elle fait part de l'arrivée récente de M. Thierry LATAPIE, Directeur adjoint à la Direction Départementale du Territoire. Elle rappelle l'ordre du jour de cette réunion du CLIC :

- Présentation par la société DHL : bilan du système de gestion de la sécurité, bilan des incidents et accidents éventuels et des exercices d'alerte, actions réalisées pour la prévention des risques et programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques, dossiers en cours
- Actions de l'inspection des installations classées (DREAL Picardie) : instruction de dossiers et actes administratifs en cours, dernières inspections sur site
- Questions diverses

*Les présentations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Picardie : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/> > Prévention des risques industriels*

## **1. Présentation du système de sécurité du site par la société DHL**

A la demande de Mme WILLAERT, M. LEJARD apporte des éléments d'information concernant la société DHL. La surface du bâtiment est de 35 000 m<sup>2</sup>. Les collaborateurs du site se répartissent en 74 CDI et environ 30 contrats intérimaires. DHL fait partie du groupe DEUTSCHE POST, dont le siège social se situe à Bonn. Le groupe comprend trois divisions consacrées respectivement au transport maritime et aérien, à l'entreposage et au transport terrestre.

Mme WILLAERT s'enquiert auprès de M. LEJARD de précisions au sujet de l'activité de leur entrepôt. A Bresles, DHL travaille pour un client unique, la société UNILEVER, pour la grande distribution (produits d'hygiène et produits secs). Cette activité s'étend sur tout le territoire français, hormis la région PACA dont la gestion est assurée par un autre centre logistique.

### **1.1. Bilan du SGS**

L'audit SGS interne du 12 mai 2011 s'est intéressé au fonctionnement propre au SGS, suite aux recommandations du dernier audit. Un audit externe sera effectué par l'APAVE, et dont la date n'est pas encore fixée. Les acteurs du POI sont intervenus lors de la revue de direction du 2 février 2011. La rédaction et la mise à jour en temps réel des procédures de gestion des mesures de maîtrise des risques ont été réalisées. Les procédures de contrôle du SGS ont été formalisées et adaptées. La PPAM a été ajustée en fonction des résultats de l'audit. L'outil de gestion des MMR a été amélioré. Les équipes de seconde intervention ont été formées aux gestes qui sauvent. La lisibilité des rôles de chacun sur le terrain a été renforcée avec le port obligatoire d'un gilet adapté à l'environnement. Le bilan de l'évacuation a été optimisé.

M. LEJARD observe qu'il convient d'améliorer l'organisation de formations de rattrapage pour les salariés n'ayant pas pu y participer. Cet objectif est visé d'ici la fin de l'année.

Pour ce qui est des points positifs, l'outil MMR a été perfectionné par la séparation des interventions curatives et préventives, et par la formalisation des modes opératoires. Des questions supplémentaires ont été intégrées dans l'audit de sécurité DHL. Sur l'ensemble du personnel, 6% a été formé au POI, 21% dans l'évacuation de crise, 16% en SST, 73% en EPI et 17% en ESI.

### **1.2. Bilan des incidents et accidents éventuels**

Concernant les MMR, M. LEJARD explique qu'à chaque intervenant extérieur correspond une fiche signalétique. Ceci permet une gestion, en temps réel, des actions des sous-traitants et l'apport d'éventuelles modifications, à travers un système informatique.

Selon le tableau présenté, M. LEJARD signale que la maintenance curative ne démontre pas d'accident ou d'incident important. Ce bilan reste donc modéré.

### **1.3. Bilan des exercices d'alerte**

Deux exercices d'évacuation en interne ont été effectués le 19 septembre 2010 et le 18 octobre 2010. M. LEJARD signale les points à améliorer : l'évacuation de la partie administrative située au rez-de-chaussée, le renseignement des bilans d'évacuation, l'amélioration de la communication entre gardiens et personnel, la gestion des membres de la Cellule de Crise du POI et la tâche des Equipiers de Seconde Intervention.

Par ailleurs, M. LEJARD attire l'attention sur la problématique des consignes transmises au personnel étranger : des traductions dans plusieurs langues étrangères ont été réalisées. Le souci est de valider la bonne compréhension de ces consignes et de couvrir toutes les langues. A ce sujet, Mme WILLAERT demande si cette difficulté s'est présentée lors des exercices. M. LEJARD répond par l'affirmative : des employés polonais étaient présents sur le site.

Mme WILLAERT souhaite connaître le type de gardiennage employé. M. LEJARD indique que ce dernier est externe, présent 24h/24h et 7j/7.

M. LEJARD relève ensuite les points positifs de ce bilan : le personnel connaît et respecte les consignes, l'équipe d'évacuation assure ses missions et les membres de l'équipe d'évacuation sont en nombre suffisant. Il annonce qu'un exercice PPI est programmé d'ici la fin de l'année.

#### **1.4. Actions réalisées pour la prévention des risques et programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques**

M. LEJARD signale que des gilets Haute Visibilité ont été fournis au personnel pour optimiser la lisibilité des rôles de chacun lors de la gestion des situations d'urgence. Le gilet jaune revient aux permanents du site, le rouge aux fonctions SST et ESI, le vert aux intérimaires et l'orange aux sous-traitants.

#### **1.5. Dossiers en cours**

Deux dossiers sont en cours :

- la réalisation du merlon de terre en bordure de la route nationale 31, l'accord du propriétaire a été donné le 16 mai 2011 pour les travaux,
- la mise à jour du dossier POI.

### **2. Action de l'inspection des installations classées**

Mme WILLAERT invite Mme DENIS de la DREAL à présenter ces éléments.

#### **2.1. Les suites de l'étude de dangers**

Déposée en juillet 2007, et complétée en 2009, cette étude a identifié des phénomènes dangereux pouvant avoir des effets thermiques et toxiques à l'extérieur des limites du site. Les MMR mises en place pour prévenir ou limiter les effets d'un éventuel accident ont également été identifiées. La plupart sont déjà en place sur le site. Une MMR complémentaire est prévue avec une échéance de mise en place au 31 décembre 2011. Cette étude démontre ainsi l'acceptabilité du site par rapport à son environnement. Un arrêté préfectoral complémentaire a été signé en juillet 2010 pour acter cette étude. La prochaine échéance de mise à jour est prévue en septembre 2014.

Cette étude a également permis :

- l'élaboration du PPRT, approuvé le 10 janvier 2011,
- la mise à jour du PPI : de nouvelles zones d'effets thermiques ont été proposée à la protection civile.

La Mairie de Bresles précise que le PPRT sera bien annexé au PLU qui sera finalisé fin juin.

#### **2.2. Autres dossiers en cours**

Il s'agit d'une demande de modification des activités : développement de l'utilisation de la palette carton et le transfert des produits soldeurs dans des racks afin de permettre une manipulation sécurisée. La réponse sera formalisée par l'inspection.

#### **2.3. Inspections**

Deux inspections ont été réalisées depuis le dernier CLIC (octobre 2010 et mai 2011).

### **3. Questions diverses**

Concernant l'identification des actions curatives et préventives, Mme QUILLIET précise que l'élaboration de Documents Qualité faciliterait et sécuriserait les processus de passation de pouvoir.

Au sujet de la convention avec RFF, M. LEJARD répond qu'un courrier a été transmis vers RFF et qu'une réponse est attendue prochainement.

*En l'absence d'autres questions, la séance est levée.*

Pour le Préfet  
et par délégation,  
le secrétaire général



Patricia WILLAERT

**GLOSSAIRE :**

CLIC : Comité Local d'Information et de Concertation  
DDT : Direction Départementale des Territoires  
DREAL : Direction Régionale de L'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
EPI : Equipier de Première Intervention  
ESI : Equipier de Seconde Intervention  
MMR : Mesures de Maîtrise des Risques  
PLU : Plan Local d'Urbanisme  
POI : Plan d'Opération Interne

PPAM : Politique de Prévention des Accidents Majeurs  
PPI : Plan Particulier d'Intervention  
PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques  
SDIS : Service Départemental Incendie Secours  
SIDPC : Service Interministériel de Défense et de Protection Civile  
SGS : Système de Gestion de la Sécurité  
SUP : servitudes d'utilité publique